Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 4 (1954)

Heft: 3

Buchbesprechung: Histoire politique de la République de Genève, de la Restauration à la suppression du budget des cultes (31 décembre 1813 à 30 juin 1907) [François Ruchon]

Autor: Martin, Paul-E.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

essentiellement l'histoire de France de celle de l'Angleterre, a marqué — telle est du moins la thèse de M. Chevallier — l'échec de la Révolution sur le plan politique et constitutionnel. En revanche, la Révolution a réussi sur un plan supérieur, en établissant en France — et dans ce domaine l'action de Napoléon fut déterminante — un nouveau système d'institutions administratives, judiciaires, ecclésiastiques, civiles et sociales, qui forment le *régime moderne*, solidement enraciné dans les mœurs et dans les esprits, et dont on ne saurait s'imaginer aujourd'hui qu'il pût être différent.

Genève *S. Stelling-Michaud*

FRANÇOIS RUCHON, *Histoire politique de la République de Genève, de la Restauration à la suppression du budget des cultes (31 décembre 1813 à 30 juin 1907)*. Genève, Alexandre Jullien, 1953. 2 volumes de 410 et 502 pages, in 8°.

L'auteur de cette œuvre monumentale n'a pas eu le temps de la voir paraître. Il a été enlevé par la maladie en pleine force intellectuelle, après avoir corrigé les épreuves du premier volume et préparé le manuscrit du second. Son éditeur, sa famille et quelques amis ont tenu à assurer la publication du tout.

François Ruchon, bien connu comme historien littéraire et par d'autres activités professionnelles et politiques, a consacré vingt ans d'une existence extrêmement laborieuse à ses recherches relatives à l'histoire politique de Genève, ou, pour préciser, à l'histoire de la politique genevoise du 19e au 20e siècle. Sans négliger les travaux antérieurs, du reste fragmentaires, il est retourné aux sources, sources imprimées — soit pièces officielles, mémoires, journaux, brochures —, et sources manuscrites, tirées des archives publiques et privées. Cette documentation est considérable. On ne peut que s'incliner devant l'effort de l'auteur pour être exactement informé et ses explorations des fonds qui lui étaient accessibles sont de tous points remarquables. L'avenir révélera, peut-être, des correspondances, des journaux inédits. Mais à l'heure actuelle, on ne voit pas très bien quelles découvertes il reste à faire.

Mêlé à la vie publique genevoise, François Ruchon s'est affranchi de tout parti pris. Ses convictions politiques sont celles d'un citoyen très attaché à sa patrie, comme à la démocratie, et de sympathies radicales. Il ne renonce pas à donner son opinion et à porter des jugements sur les événements et sur les hommes. Mais il le fait avec un réel souci d'équité et ses appréciations sont toujours motivées. Il nous laisse donc une œuvre historique de haute valeur et qui, de longtemps ne sera pas dépassée, même si, sur certains points, elle ouvre d'utiles discussions.

En plus des études portant sur des époques plus limitées, on ne possédait jusqu'ici qu'un livre récent qui traitât d'un sujet analogue. C'est *L'avénement*

de la démocratie moderne à Genève (1814—1847) de M. William Rappard (Genève, 1942). François Ruchon, moins préoccupé que M. Rappard du jeu des institutions, mais tout de même très attentif aux faits, a prolongé son récit au delà de 1847, jusqu'en 1907, date de la suppression du budget des cultes qui met fin à un long conflit confessionnel. Il nous donne donc une suite qui n'a pas de précédent.

L'*Histoire politique* comporte neuf livres, suivis de listes de magistrats, de l'indication des sources utilisées et d'un index des noms de personnes. Le premier livre nous conduit du 31 décembre 1813 au 7 décembre 1818, soit de la Restauration de la République de Genève à la retraite du syndic Des Arts. Pour cette histoire, qui est celle de l'agrégation de Genève, comme canton, à la Confédération Suisse, les travaux d'approche ne manquaient pas. Ils ont été utilisés avec discernement, et complétés quant à la préparation de la constitution de 1814, au caractère de cette œuvre législative et à l'influence exercée sur la politique du gouvernement genevois par le syndic Joseph Des Arts.

Si la constitution de 1814 tend à instituer un régime de stabilité conservatrice, l'évolution politique ne s'en produit pas moins, telle qu'elle nous apparaît au livre deuxième. Au Conseil Représentatif, siège une opposition libérale, qui est une véritable élite. A partir de 1825, Jean-Jacques Rigaud revêt les fonctions de premier syndic. Il va devenir le chef du gouvernement et l'inspirateur de la politique dite du «progrès graduel».

L'histoire de ce nouveau régime jusqu'en 1834, qui occupe le livre troisième, est celle d'une Régénération modérée accomplie par des «notables», sans troubles, mais qui redoute encore l'instauration de la démocratie.

Pourquoi le gouvernement Rigaud n'a-t-il pas franchi l'étape de la suppression du cens électoral, comment elle s'est heurtée à une double opposition de droite et de gauche, c'est ce que nous explique le quatrième livre. L'opposition de gauche se fait plus résolue et plus hardie. Elle s'organise dans l'Association du 3 mars, tout d'abord modérée, puis de plus en plus incisive. De son côté, James Fazy fait connaître son programme de rénovation radicale. Les résultats de ces mouvements, auxquels la politique fédérale n'est point étrangère, se concrétisent dans une agitation qui dépasse les concessions du Conseil d'Etat et qui, dans la journée du 22 novembre 1842, obtient la convocation d'une Constituante nommée par tous les citoyens. La Constitution de 1842, élaborée par cette Constituante, institue à Genève la démocratie représentative.

De 1842 à 1846, avec le cinquième livre, comme dans toute la Suisse, le radicalisme se substitue progressivement au libéralisme. Pourtant, la majorité reste à Genève aux conservateurs. Mais c'est le régime que François Ruchon appelle «une démocratie sans démocrates». Le gouvernement a perdu ses chefs les plus éminents. La nouvelle équipe résiste à la poussée révolutionnaire de James Fazy. Mais la question du Sonderbund fournit au chef radical l'occasion propice pour protester contre l'attitude du Grand

Conseil qui hésite à adhérer, à la Diéte, à la proposition de dissolution de l'Alliance séparée. Le faubourg de Saint Gervais se soulève. La révolution du 7 octobre 1846 est victorieuse. Le 9 octobre, une assemblée réunie au Molard en «Conseil Général» proclame la déchéance des autorités et nomme un gouvernement provisoire dont James Fazy va être le chef et le président.

A partir de 1846, l'histoire de la politique genevoise n'a jamais fait l'objet d'une étude d'ensemble. C'est dire le grand intérêt des livres sept, huit et neuf du deuxième volume de l'*Histoire politique*. Le livre septième, c'est l'histoire du régime de James Fazy jusqu'à sa première éclipse en 1853, puis celle du «gouvernement réparateur» de 1853 à 1855 et du retour de Fazy au pouvoir, jusqu'à sa chute en 1861. Le gouvernement des Indépendants dirigé par Philippe Camperio lui succède, puis un nouveau régime radical acquiert la majorité, avec Antoine Carteret, en 1870.

François Ruchon s'en est tenu strictement à son plan et n'a pas voulu s'attarder à la description de la nouvelle Genève, qui correspond au changement de système politique. Mais il expose les facteurs issus des conceptions de James Fazy qui ont agi pour réaliser la démolition des fortifications, la construction des nouveaux quartiers, la construction des chemins de fer et donné place à de nouvelles couches sociales. La personnalité de James Fazy est ainsi mise en pleine lumière, avec ses qualités et ses défauts, son libéralisme d'une part et son allure dictatoriale, d'autre part. S'il maintient sa majorité, il le doit aux électeurs catholiques de la Rive gauche, car sa politique évite avec soin tout conflit confessionnel. En matière économique, il demeure un libéral et ne donne guère prise aux progrès du socialisme. Malheureux dans ses affaires privées et financières, peu soucieux de l'équilibre du budget, mais confiant dans la force du crédit, il doit être rapproché de ces hommes du Second Empire, lancés dans les grandes entreprises issues du Saint-Simonisme.

Le bloc radical est cependant lézardé par la résistance à son autorité, et un nouveau parti, qui n'est plus simplement conservateur, obtient la majorité et le pouvoir avec Philippe Camperio, type du magistrat individualiste, qui ne satisfait pas tout le monde malgré ses incontestables talents.

Tout au long de ces années agitées, la démocratie fait son apprentissage avec un système électoral majoritaire défectueux, ses bagarres, ses aventures, comme l'expédition de Savoie en 1860, le coup de force du 22 août 1864, avec aussi une œuvre législative sérieuse, telle que la révision avortée de la constitution en 1862 et la loi sur l'Hospice général de 1868.

Le huitième livre est celui qui traite de la période difficile du Kulturkampf. La victoire du parti radical est aussi celle d'un nouveau chef, Antoine Carteret, qui répudie nettement la politique de James Fazy et dirige la lutte contre l'Eglise catholique. Ce chapitre était difficile à écrire tant à cause des passions soulevées que des questions de droit qu'il pose. François Ruchon n'est pas toujours d'accord avec William Martin, l'auteur bien informé de *La situation du catholicisme à Genève* (1909). Pour lui, l'Eglise catholique a

déchaîné imprudemment l'orage et Carteret répond à une tendance constante des éléments de résistance du protestantisme genevois. Il n'en reste pas moins qu'il s'est laissé entraîner dans une politique d'autorité et d'arbitraire à l'égard des citoyens catholiques, qui a provoqué une longue agitation et créé dans le pays une situation inextricable.

Battu en 1879, le parti radical revient au pouvoir en 1880, à la faveur du vote qui repousse la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le système de Carteret se prolonge et les lois de 1873 demeurent intangibles. Il faut au parti radical un renouveau. C'est celui que lui apporte l'équipe qui se dégagera petit à petit des procédés de Carteret, celle d'Alexandre Gavard, de Moïse Vautier, de Georges Favon et d'Adrien Lachenal. Mais cela ne va pas sans heurts et, en 1889, les radicaux perdent la majorité au profit du nouveau parti, qui succède au parti indépendant, le parti démocratique de Gustave Ador.

Le bilan du parti démocratique, qui se maintient aux affaires avec l'appui des catholiques jusqu'en 1897, est impartialement établi par François Ruchon: gestion paternelle des derniers publics, apaisement confessionnel, extension des droits populaires. Son couronnement fut l'Exposition Nationale de 1896 et les hardies entreprises de la Ville sous la direction de Théodore Turrettini.

Le parti radical attend son heure. Il ne peut obtenir seul la majorité et, selon les idées de Georges Favon, il trouvera son appui auprès des socialistes. L'alliance est consommée en 1897 et le Conseil d'Etat demeure pour longtemps entre les mains d'une majorité radicale. Avec Georges Favon et après lui, l'anticléricalisme de Carteret est remplacé par les tendances sociales, ce qui amène de grands débats de doctrine. Puis vers 1905, le détachement de la tradition carteretiste se fait plus net.

Aussi le dernier livre de l'*Histoire politique*, le livre neuvième, qui va de 1897 à 1907, nous fait-il assister à la préparation de l'œuvre à laquelle Henri Fazy a attaché son nom, la suppression du budget des cultes, qui met un terme à l'inégalité du traitement des Eglises par l'Etat. Henri Fazy n'a pas voulu appeler son projet de loi la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, car pour lui l'Etat ne peut pas se détacher totalement des Eglises. Mais en fait c'est bien la Séparation qui résulte de la loi constitutionnelle acceptée par le peuple, les 29 et 30 juin 1907.

Il n'est pas possible d'analyser ici, plus en détail, un ouvrage qui retrace toutes les péripéties du mouvement politique, qui expose et discute des idées et des personnalités, et qui présente un ensemble extrêmement riche d'expériences. Ce ne sont que les caractères essentiels de l'*Histoire politique* dont il peut être question dans ce compte rendu. Les deux volumes de François Ruchon méritent, par la solidité de leur information, qu'on leur face confiance. Ils méritent aussi qu'on les lise avec attention. Ils constituent le fondement de l'histoire contemporaine de Genève.

Genève *Paul-E. Martin*